

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MAI 2011**

(cpt11005)

L'an deux mille onze, le vingt-six mai, à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle Ratouit en séance publique sous la présidence de Monsieur Antoine CHEREAU, Maire.

ETAIENT PRESENTS:

MM. A. CHEREAU R. ROY Ph. SABLEREAU N. TESSON E. HUMEAU N. DENIS V. LIMOUZIN
M. RINEAU G. MANGEMATIN S. RICHARD C. ROBIN C. COCQUET B. BRENON M.L. BILLON J.
LOMBARDI J. LEMERLE M. CHAILLOU B. NICOLLEAU O. GABORIEAU C. BAUDRY D. RONDEAU B.
DURAND G. MICHON

POUVOIR :

M. Thierry CHENEAU a donné pouvoir à Mme Nathalie TESSON.
M. Gérald DE BIASIO a donné pouvoir à M. Antoine CHEREAU.
Mme Josée RIVOAL a donné pouvoir à M. Daniel RONDEAU.
M. Didier GERMAIN a donné pouvoir à Mme Guylène MICHON.

Assistaient également à la réunion :

Madame Nathalie HERBRETEAU, directrice générale des services
Monsieur Maxime FRUCHET, directeur de cabinet

Monsieur Gabriel MANGEMATIN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte rendu du conseil municipal du 20 avril 2011 a été adopté à l'unanimité.

**I – Informations sur le budget de la communauté de communes Terres de
Montaigu**

Monsieur le Maire présente le diaporama ci-annexé.

Monsieur RONDEAU demande quelle est la durée d'application du mécanisme de solidarité intercommunale.

Monsieur le Maire lui répond que ce mécanisme doit faire l'objet d'un ajustement chaque année.

II – Voirie - Urbanisme

1/ autorisation de signer une convention SYDEV

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que le panneau lumineux indicateur de vitesse est désormais irréparable et nécessite d'être remplacé.

Le Conseil général et le SYDEV peuvent apporter une aide respective de 40% et 30% du montant hors taxe de l'achat de cet équipement.

Différents modèles ont été proposés à la commission voirie-urbanisme du 14 avril dernier avec pour essentiel variante les couleurs, les options et le coût. La commission a porté son choix sur le modèle EVOLIS UNICOLOR notamment car il permet de ne plus indiquer la vitesse au-delà d'un seuil critique afin d'éviter l'effet « record » parfois observé surtout chez les deux roues. La commission a fixé ce seuil critique à 70 km/h.

Le coût de ce panneau s'élève à 3230 €.

Des subventions de 880 € du Conseil Général et 80750 € du Sydev peuvent être perçues.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser à signer la convention avec le Sydev et verser une participation financière de 1 542.50 € pour l'acquisition et la pose de ce panneau

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

III – Personnel

1/ modification du tableau des effectifs : suppression d'un poste d'adjoint technique **2^{ème} classe**

Dans le cadre du départ à la retraite d'un agent et de son remplacement, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient désormais de supprimer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à plein temps.

Un agent à mi-temps a été nommé à plein-temps, et un autre agent a été recruté à mi-temps.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

IV – Questions diverses

Monsieur DURAND interroge sur le devenir de l'ancien foyer de jeunes et un éventuel appel à projet.

Monsieur le Maire lui répond que dans le budget pluriannuel, il a toujours été nécessaire de vendre ce terrain. Antérieurement, il devait être vendu dans la perspective de la construction de l'Hôtel intercommunal.

L'objectif est donc la vente de ce bâtiment. Ce point sera examiné en commission des finances avant d'être soumis au conseil municipal.

Monsieur Durand souhaite connaître l'échéancier.

Monsieur le Maire lui répond que la vente à la communauté de communes était prévue cette année, il convient donc de le vendre rapidement.

Monsieur RONDEAU demande à faire un point sur les ventes des terrains du lotissement du Haut Bois.

Monsieur le Maire lui précise que 4 acquéreurs sont intéressés par des lots. La signature des compromis de vente reste à formaliser.

V – Visite de la station d'épuration intercommunale

Le Conseil Municipal s'est ensuite rendu sur le site de la nouvelle station d'épuration intercommunale. Monsieur LE HUBY, responsable des services techniques de la communauté de communes a présenté le fonctionnement de ce nouvel équipement.

La construction de la station d'épuration intercommunale est désormais quasiment achevée. Les derniers équipements techniques sont en cours d'installation. L'ensemble des travaux est prévu être terminé pour fin juillet. Les effluents alimenteront la nouvelle station à compter de fin août.

VI – Visite de la réserve d'eau pluviale

Le Conseil Municipal s'est ensuite déplacé sur le site de la nouvelle réserve d'eau pluviale à Matifeux. Monsieur FERRE, Directeur Adjoint des services techniques de la ville a également fait une présentation de ce nouvel équipement.

Les travaux d'aménagement de la réserve d'eau pluviale sont quasiment terminés.